

**Commission pour
l'indemnisation des
victimes de spoliations
intervenues du fait des
législations antisémites
en vigueur pendant
l'Occupation**



CIVS

Les chiffres clés

MAI 2021

L'indemnisation

Nombre de recommandations

35 767



Indemnités recommandées
depuis le 10 septembre 1999 :
543 050 033 euros

Les dossiers matériels et bancaires

Nombre de dossiers enregistrés
depuis le 10 septembre 1999

29 865

Dont dossiers matériels : **19 767**

Dont dossiers bancaires : **10 011**



Comptes bancaires attestés et/ou affidavits
à l'issue des recherches menées dans ces
dossiers : **17 342**

Les « biens culturels mobiliers »* (BCM)

(*Les biens culturels mobiliers sont les biens meubles ayant un intérêt artistique supérieur aux biens indispensables à la vie courante)

Depuis le 10 septembre 1999	Dossiers dans lesquels des BCM ont été revendiqués	4 420
	Dossiers indemnisés mentionnant une ou des œuvres d'art	186



53 841 463 € indemnisés pour des
dossiers mentionnant des biens culturels

Le site Internet

Pages consultées sur le site www.civs.gov.fr au cours du mois	533
Evolution du nombre annuel de visites depuis le début de l'année	1211 (851 en 2020)